



LUNDI 3 novembre 2025 à 18H00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle du conseil municipal – Goulven

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du bureau en exercice : 15

- ▶ **Présents : 13**
- ▶ **Votants : 13**
- ▶ **Quorum atteint**

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSENY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian		X	
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		Arrivée au point 3 – ODJ convocation
KERNOUËS	BÊLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie		X	
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
POUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : ILIOU Yves

Liste des délibérations examinées en séance du Lundi 3 novembre 2025

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
Ressources humaines		
Evolution du règlement intérieur au 01/11/2025	30	Approbation à l'unanimité
Adhésion au contrat de groupe assurance statutaire	31	Approbation à l'unanimité
Protection sociale complémentaire santé	32	Approbation à l'unanimité
Evolution du tableau des emplois au 01/11/2025	33	Approbation à l'unanimité
Evolution de la politique sociale (Noël des agents communautaires)	34	Approbation à l'unanimité
Evolution du complément individuel annuel [CIA]	35	Approbation à l'unanimité
SPED		
Collecte des coquillages durant les fêtes de fin d'année	36	Approbation à l'unanimité

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.
Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 04/11/2025 et publiée sur le site internet de la CLCL le 04/11/2025
La Présidente